

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 13 (1956)

Heft: 11

Artikel: Deux œuvres bienfaisantes : UNESCO dix ans au service de la paix! : OSL 24 ans au service de la jeunesse

Autor: Pellaud, Fr.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996799>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Deux œuvres bienfaisantes:

UNESCO

Dix ans au service de la paix !

Alors qu'un peu partout dans le monde le bellicisme reprend le dessus, il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'existence d'une institution internationale dont on ignore généralement encore trop les bienfaits. L'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) a fêté le 4 novembre dernier le dixième anniversaire de son institution. Des savants, des philosophes, des artistes saluèrent alors cette fondation avec une gravité étrange, en des termes qu'ils n'avaient jamais employés à propos d'institutions officielles. « J'ai foi dans notre Unesco, dit Léon Blum, parce que j'ai foi en la paix, parce que j'ai foi en l'humanité ». Et le poète Archibald Mac Leish de s'écrier : « Ce sera un puissant instrument à l'usage le plus large qui puisse être : l'entente des hommes pour la paix. »

Or, l'Unesco est née de la guerre et pendant la guerre. A Londres, sous les bombes, les ministres de l'éducation des gouvernements alliés avaient rêvé d'une organisation mondiale vouée à la concorde, à la raison. En 1945, ils déclarèrent : « Que les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix... que la dignité de l'homme exigeant la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix, il y a là, pour toutes les nations, des devoirs sacrés à remplir dans un esprit de mutuelle assistance... que la paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. »

Vingt nations accordèrent spontanément leur appui et leur adhésion à cette généreuse entreprise qui groupe actuellement plus de soixante pays.

Avant toute autre activité, l'Unesco se vit engagée dans les besognes de la reconstruction, les palliatifs, les opérations de sauvetage. Elle appelait à l'aide, centralisait les dons, les répartissait. Du Canada venaient des livres pour la France, de France des livres pour l'Orient, de Grande-Bretagne des appareils pour microfilms, des Etats-Unis des tonnes d'équipement scolaire. Dans tous les pays, on paraît au plus pressé.

L'Unesco, appelé très justement la « Croix Rouge de la culture » dut faire un effort extraordinaire pour réparer les ruines de cette guerre qui s'était acharnée sur les écoles, sur les livres. Les bibliothèques de Manille, Caen, Louvain, Milan, Londres, Changhaï furent systématiquement saccagées et pillées. Cinq cent trente-sept bibliothèques tchèques furent pillées de fond en comble. En Pologne, toute littérature polonaise avait été détruite...

En décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme, à l'élaboration de laquelle l'Unesco avait apporté sa collaboration.

Comme le déclarait le second directeur général de l'Unesco Jaime Torres Bodet, la déclaration des droits de l'homme est en fait une déclaration de ses devoirs « comme la Constitution de l'Unesco, c'est un appel à l'action ». Dans cet appel, il y a le cri de l'homme. Chaque droit exprime une exigence fondamentale de l'individu ou de la société, jette un défi aux forces de l'injustice ».

Qu'un homme vive dans l'opulence et son frère dans le dénuement, c'est peut-être dans l'ordre, mais c'est de l'injustice. Si des peuples étalent leurs richesses, d'autres leurs misères, chacun montrant ce qu'il a, il est

OSL

24 ans au service de la jeunesse

Le monde de l'avenir se développe dans le cœur de nos enfants. Exercer une influence sur ces cœurs, les orienter vers des lectures positives et saines, convenant à leur âge, tel est le but que se propose l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse (OSL). Qu'elle lui soit demeurée fidèle en 1955, et que son succès ait été grandissant, le dernier rapport en apporte une preuve éloquent.

La vente des brochures OSL, si goûtées des jeunes, a battu tous les records atteints jusque là. En 1955, dans toute la Suisse, il s'est vendu au total 811.835 brochures (1954 : 743.798 ; 1953 : 715.985). Il faut y ajouter les recueils OSL comprenant chacun 4 brochures et dont la vente a atteint 12.310 exemplaires (1954 : 11.836). Ainsi, en 24 ans, depuis la fondation de l'OSL, la vente totale a largement dépassé les dix millions ; elle est proche du onzième avec 10.678.384 exemplaires. Le programme d'édition de 1955 contenait 35 brochures, dont 21 en allemand, 9 en français et 5 en italien, ainsi que 16 réimpressions extraordinaires (8 en allemand, 4 en français et 4 en italien). La preuve est donc bien faite que les brochures OSL trouvent auprès des jeunes un accueil toujours plus favorable. A la fin 1955, l'OSL avait édité au total 545 brochures (339 en allemand, 116 en français, 73 en italien et 17 en romanche). Cela constitue un apport appréciable dans la lutte pressante engagée contre l'afflux de littérature immorale et de mauvais goût qui nous arrive de l'étranger, publications ne poursuivant que des buts lucratifs. On ne se défendra jamais assez contre cet envahisseur éhonté. Les résultats si réjouissants obtenus par l'OSL prouvent aussi que cette œuvre est un moyen de formation capital de la jeunesse de chez nous, qu'il a l'approbation des éducateurs et des parents.

Le peuple suisse ne peut plus se passer de ses services et il a toujours trouvé et de manière très diverse les ressources qui ont permis à l'OSL de poursuivre sa route.

Procurer à nos jeunes plus de 800.000 brochures chaque année, cela exige beaucoup de travail. Le rapport parle de ce travail, des services rendus en silence à notre peuple.

difficile de parler de solidarité intellectuelle et morale ! M. Bodet écrivait encore en 1951 : « Nous nous souvenons avec effroi des camps de concentration, et il ne semble pas que nous nous rendions compte que plus de 1'200 millions d'hommes et de femmes vivent dans la prison implacable, invisible, intérieure de l'ignorance. Nous répandons le texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et je m'étonne que nous osons la qualifier d'universelle quand nous savons qu'il n'y a pas un homme sur deux qui puisse même la lire ».

Nous mettons ici un terme à l'énoncé de ces déclarations révélatrices extraites de la plaquette « Dix ans au service de la paix », publiée par l'Unesco et dont nous recommandons chaleureusement la lecture à tous ceux que les questions humanitaires intéressent.

Ils y trouveront, en dépit des circonstances actuelles assez peu réconfortantes, une raison de plus d'espérer et de croire au triomphe final de la justice et de la paix mondiales.

Fr. Pellaud.